Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 078-217803212-20261112-101_2026_FIN-DE

101_2026_FIN

Département des Yvelines
JOUARS-PONTCHARTRAIN

L'an deux mille vingt-six, le 12 novembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal en séance publique sous la présidence de **Monsieur Thomas MENGELLE-TOUYA.**

Date de la convocation : 06 novembre 2026

EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 21 jusqu'au point 6.1 Convention de mise à disposition entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune ; 22 à partir du point 7.1 Débat d'orientations budgétaires 2027
VOTANTS : 29 jusqu'au point 6.1 Convention de mise à disposition entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune ; 28 à partir du point 7.1 Débat d'orientations budgétaires 2027

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs MENGELLE-TOUYA – RAMALHO-CLAUDIO (à partir du point 7.1 Débat d'orientations budgétaires 2027) – GAMPACKAT – GUEZENEC – GODIN – ROQUELLE – SUTRA – D'ASTA – BOGE – GISQUET – DUBUS (jusqu'au point 6.1 inclus Convention de mise à disposition entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune) – LE PAVEC – LOTODE – DA COSTA – DEFRANCE – FAUCHERY – SEBASTIEN – WINTZENRIETH – DE SAINT POL – METAYER – EMMANUEL – GOUSSEAU (à partir du point 7.1 Débat d'orientations budgétaires 2027) – LYNCH

ABSENTS EXCUSES :
Madame STOOS avait donné pouvoir à Monsieur le Maire
Monsieur MAGNIER avait donné pouvoir à Madame D'ASTA
Madame RAMALHO-CLAUDIO avait donné pouvoir à Monsieur GAMPACKAT (jusqu'au point 6.1 inclus Convention de mise à disposition entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune)
Monsieur COSTARD avait donné pouvoir à Madame SÉBASTIEN
Monsieur BOYÉ avait donné pouvoir à Madame ROQUELLE
Madame HOURTOLOU avait donné pouvoir à Monsieur WINTZENRIETH
Madame THOMASSET avait donné pouvoir à Madame METAYER
Monsieur GOUSSEAU avait donné pouvoir à Madame LYNCH (jusqu'au point 6.1 inclus Convention de mise à disposition entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune)

ABSENT :
Madame DUBUS (à partir du point 7.1 Débat d'orientations budgétaires 2027)

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Laure ROQUELLE

FINANCES
Décision modificative n°2 budget annexe développement économique

Il est expliqué au conseil municipal qu'il convient de procéder à un ajustement des prévisions budgétaires concernant le budget principal de la commune, suivant le tableau ci-annexé.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances du 13 octobre 2026 ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

➔ **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe développement économique conformément au tableau ci-annexé

Fait et délibéré en séance, les Jour, Mois et An susdit

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 078-217803212-20261112-101_2026_FIN-DE

Ont signé au registre, le Maire et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance

Marie-Laure ROQUELLE

Acte exécutoire

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN
78 (Yvelines)

Le Maire

Thomas MENGELLE-TOUYA

Mis en ligne le : 18 NOV. 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité et de transmission en Préfecture. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à Monsieur le Maire. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 078-217803212-20261112-101_2026_FIN-DE

Code INSEE	
78321	JOUARS-PONTCHARTRAIN - Développement économique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision Modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6064 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61358 : Autres locations mobilières	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6238 : Publicité, publications, relations publiques - Divers	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**2 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**2 500.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 74748 : Participations autres communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 500.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**4 500.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	4 500.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 281838 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 650.00 €
R- 28188 : Amort. autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	850.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**2 500.00 €**
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**2 500.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	2 500.00 €
Total Général		**7 000.00 €**		**7 000.00 €**

(1) y compris les restes à réaliser

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 078-217803212-20261112-101_2026_FIN-DE

Budget Annexe DEV ECO 2026 - Décision modificative n°2

FONCTIONNEMENT								
Dépenses					Recettes			
Imputation	*Opération*	*Service*	*Objet*	*Montant*	*Imputation*	*Service*	*Objet*	*Montant*
6064			Fournitures administratives	500,00 €				
61358			Autres locations mobiliéres	500,00 €				
6238			Publicité, publications	500,00 €	74748		Subvention communale	4 500,00 €
6288			Autres services extérieurs	500,00 €				
6811			Dotations aux amortissements	2 500,00 €				
Total				**4 500,00 €**	**Total**			**4 500,00 €**
INVESTISSEMENT								
Dépenses					Recettes			
Imputation			*Objet*	*Montant*	*Imputation*		*Objet*	*Montant*
2181			Installations générales	2 500,00 €	281838		Dotations aux amortissements	1 650,00 €
					28188		Dotations aux amortissements	850,00 €
Total				**2 500,00 €**				**2 500,00 €**